

9463  
18-10-73  
n° 566 : CONCOURS DES PONTS & CHAUSSEES

Le concours du Service de la Direction Départementale de l'Equipement est demandé pour l'étude d'un projet d'aménagement des rues suivantes : Grande Rue, du Mont, Joseph Prétôt, de l'Eglise, du Bon Curé.

La rémunération fixée par la loi sera réglée à la Caisse de Monsieur le Trésorier Payeur Général de Meurthe & Moselle.